EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212203384-20260401-2026AVR01N64-DE

Nombres de Conseillers :

en exercice : 15
présents : 15
votants: 15

L'an deux mille vingt-six
le : 01 avril 2026
le Conseil municipal de la commune de SQUIFFIEC
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de M. CONNAN Gildas.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 Mars 2026

PRESENTS : M. CONNAN Gildas, Mme GOURIOU Sylviane, M. PRIGENT Gildas, Mme LE MONTREER Sonia, M. GOURIOU Pascal, Mme PHILIPPE Karine, M. MAGOAROU Ollivier, Mme LE BASTARD Martine, M. ESCALERE Xavier, Mme SALAS Sandra, M. HAMON Yannick, Mme COJEAN Sylvie, M. KERLEAU Fabien, Mme CLEC'H Elodie, M. LAURENT Daniel

Absents excusés : /

DELIBERATION POUR LA CREATION DES POSTES d'ADJOINTS, CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT UNE DELEGATION SPECIALE ET CONSEILLERS MUNICIPAUX ET FIXANT LES INDEMNITES DE FONCTION DE MAIRE / ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX

Monsieur le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil Municipal. Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2123-20 à L2123-24-1, le Conseil détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30% de l'effectif global du Conseil Municipal. (donc 4.5)

Dans ce cadre règlementaire, la commune de SQUIFFIEC peut élire **4 adjoints** de plein droit pour assister le Maire.

Vu la délibération du conseil municipal en date du 22/03/2026 fixant à 2 le nombre des adjoints au maire ;

Vu le procès-verbal d'élection des adjoints au maire établi le 22/03/2026 ;

Considérant que la population totale de la commune est de 743 habitants et que taux maximal par adjoint est de 11.77%

Compte tenu de la **multiplicité des missions** de plus en plus diverses et sollicitantes qu'il faut assumer.

Dans un souci de **partage des tâches** au sein d'une équipe et d'une plus **grande efficacité** dans l'exercice des fonctions,

M. Le Maire propose la nomination **2 adjoints** et **3 conseillers délégués.**

Ainsi, le **partage des responsabilités** peut se faire comme suit :

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212203384-20260401-2026AVR01N64-DE

Les commissions municipales - SQUIFFIEC - mandat 2026-2032

1 - VOIRIE & GESTION DES AGENTS TECHNIQUES : chemins ruraux – sentier de randonnée – aire de repos - terrain de foot - espaces fonciers – matériel technique – atelier communal	**Gildas PRIGENT** Laurent DANIEL Yannick HAMON Fabien KERLEAU Karine PHILIPPE
2 - URBANISME & ENVIRONNEMENT : suivi de chantiers (esthétique, fonctionnel et sécuritaire) éclairage public - fleurissement communal, décoration du village, etc... et futur LOTISSEMENT « HAMEAU de la VALLEE »	**Gildas PRIGENT** **Sylviane GOURIOU** Olivier MAGOAROU Laurent DANIEL Yannick HAMON Karine PHILIPPE
3 - ASSOCIATIONS – JEUNESSE - COMMUNICATION : vie scolaire et périscolaire – matériel pédagogique - photocopieur scolaire - conseil d'école - Journal Communal	**Martine LE BASTARD** Gildas CONNAN Sandra SALAS Xavier ESCALERE Elodie CLEC'H Pascal GOURIOU Sylvie COJEAN
4 - BÂTIMENTS : (construction, entretien...) - SALLE des FÊTES - EGLISE - ABRI BUS - CIMETIERE - VIE QUOTIDIENNE - GESTION des IMPREVUS	**Gildas PRIGENT** **Sylviane GOURIOU** Laurent DANIEL Yannick HAMON Fabien KERLEAU Xavier ESCALERE Olivier MAGOAROU
5 - COMMISSION FINANCIERE : BUDGET - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTIONS – SUIVI DES FINANCES MUNICIPALES – APPELS D'OFFRES (règlementaire)	**Karine PHILIPPE** Gildas CONNAN Pascal GOURIOU Martine LE BASTARD
6 - AFFAIRES SOCIALES - RECEPTIONS - C C A S - LES SOLIDARITES (PERSONNES AGEES - REPAS A DOMICILE - A S A D) - LES CEREMONIES (11 NOVEMBRE, VŒUX, 8 MAI, etc...) - LES TEMPS DE PARTAGE ET DE LIEN SOCIAL	**Sonia LE MONTREER** Sylviane GOURIOU Sylvie COJEAN Xavier ESCALERE Martine LE BASTARD Sandra SALAS Elodie CLEC'H
7 - VIE RURALE - COMMERCES & ENTREPRISES - AGENCE POSTALE	**Sylviane GOURIOU** Gildas CONNAN Pascal GOURIOU Fabien KERLEAU Xavier ESCALERE
8 - PERSONNEL recrutement et gestion du quotidien *(y compris recrutement 8 à 10 jours)*	
Technique :	Gildas PRIGENT
Scolaire, périscolaire et bibliothèque :	Sylviane GOURIOU
Administratif :	Gildas CONNAN
Recrutement de « longue durée » du personnel titulaire ou contractuel	*(L'ensemble du Conseil Municipal décide)*
9 - LISTE ELECTORALE 1 élu + deux citoyens non-élus	Sylviane GOURIOU (+ Gilbert BRIAND, Marie-Claude MAGOAROU)
PREPARATION SEANCES du CONSEIL - RELATIONS EXTERIEURES et INTERCOMMUNALITE – ADMINISTRATION GENERALE	Gildas CONNAN
Délégués et correspondants :	
- M.J.C. : Maison de la Jeunesse et de la Culture, de BEGARD	Martine LE BASTARD (titulaire) Pascal GOURIOU (suppléant)
- SMITRED (à Pluzunet) 1 Titulaire	Gildas CONNAN Fabien KERLEAU
S.D.E. (Syndicat Départemental d'Energie) : **Gildas PRIGENT** + Yannick HAMON	
CNAS (centre national d'Action Sociale): **Sonia LE MONTREER**	
SQUIFFIEC ECHANGES (association du personnel communal) **Karine PHILIPPE**	
Syndicat du jaudy :	Gildas CONNAN + Gildas PRIGENT
Centre de gestion :	Gildas CONNAN + Karine PHILIPPE
- Correspondent défense :	Fabien KERLEAU

⇨ ***2 Adjoints de plein exercice élus par le conseil municipal installés dans ses fonctions :***

<u>Premier Adjoint</u> : Mme GOURIOU Sylviane

→ Gestion du personnel Scolaire / Périscolaire
→ Vie rurale
→ Environnement

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212203384-20260401-2026AVR01N64-DE

Deuxième Adjoint : M. PRIGENT Gildas

→ Voirie
→ Bâtiments
→ Urbanisme
→ Gestion des agents technique

⇨ ***Puis l'assemblée a procédé à l'élection des membres de délégation spéciale***

Conseiller délégué en charge de missions ciblées : Mme LE MONTREER Sonia
→ Affaires Sociales

Conseiller délégué en charge de missions ciblées : Mme PHILIPPE Karine
→ Finances

Conseiller délégué en charge de missions ciblées : Mme LE BASTARD Martine
→ Associations / Jeunesse

Et le responsable de l'exécutif

Le Maire : Affaires générales et administratives - Affaires Financières (*budget*) - Relation à la population - Relations extérieures - Intercommunalité

M. Le Maire rappelle à l'assemblée le montant de l'enveloppe globale à répartir entre les élus percevant une indemnité. Pour une commune de 743 Habitants le montant maximal est de 44.3 % de l'indice Brut terminal de la Fonction publique territoriale soit IB 1027

Après en avoir délibérée, l'assemblée vote la répartition suivante pour les indemnités de fonction à compter du 22 mars 2026

MANDAT	% de l'indice 1027
MAIRE	*40.84 %*
1ER ADJOINT	*11.77 %*
2ème ADJOINT	*11.77 %*
Conseiller délégué	*6 %*
Conseiller délégué	*6 %*
Conseiller délégué	*6 %*
Conseiller	*1 %*
Conseiller	*1 %*
Conseiller	*1 %*
Conseiller	*1 %*
Conseiller	*1 %*
Conseiller	*1 %*
Conseiller	*1 %*
Conseiller	*1 %*
Conseiller	*1 %*
TOTAL	91.38 %

Extrait conforme au registre des délibérations,

Le Maire,
Gildas CONNAN

MAIRIE DE SQUIFFIEC 22200

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
Ou Sous-préfecture le :
Publié ou notifié

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212203384-20260401-2026AVR01N64-DE